



CATALOGUE DE FORMATIONS - **CFA**

Taux de
satisfaction
2025-2026 :

1^{ère} session en
cours

LA CONFIANCE SE GAGNE
SUR LE TERRAIN

TITRE PROFESSIONNEL – AGENT DES SERVICES DE GESTION ET VALORISATION DES DECHETS (ASGVD)



PUBLIC CONCERNE

Tout public



PREREQUIS

✓ Aucuns



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 294 heures soit 42 jours

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : prochaine session

Modalités : présentiel en intra

Nombre de stagiaires : 8 à 16 pers. Max

Lieu : CFA Nicollin à Montpellier



OBJECTIFS DE LA FORMATION

BLOC 1 :

- Préparer et sécuriser la prise de poste
- Réaliser les différents types de collectes (porte-à-porte, regroupement)
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de communication avec les usagers
- Contrôler la conformité des déchets et signaler les anomalies
- Rendre compte à la hiérarchie via les outils adaptés

BLOC 2 :

- Respecter les règles de sécurité et d'organisation du poste
- Effectuer les opérations de pré-tri manuel et identifier les non-conformités
- Appliquer les méthodes de tri manuel positif/négatif
- Réaliser le tri mécanisé et surveiller la chaîne
- Caractériser, peser et enregistrer les apports pour la traçabilité

BLOC 3 :

- Accueillir et orienter les usagers en fonction de leurs apports
- Contrôler la conformité des apports particuliers et professionnels
- Gérer les déchets spécifiques (DDS, DEEE, amiante, végétaux, biodéchets)
- Assurer le gardiennage, l'entretien du site et la gestion des bennes
- Prévenir et gérer les conflits avec les usagers

BLOC 4 :

- Préparer la prestation (lecture du plan, choix et vérification des outils)
- Réaliser les techniques de nettoyage manuel (balayage, ramassage, désherbage)
- Effectuer le nettoyage mécanisé avec balayeuse et arroseuse
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'écoresponsabilité
- Utiliser correctement les produits de nettoyage et transmettre les informations à la hiérarchie



PROGRAMME

Bloc 1 – Collecter les déchets ménagers et issus du tri sélectif sur des itinéraires prédéfinis (80 heures)

Contenus principaux (référentiel C1 à C11, pages 1 à 5) :

- Règles de prise de service et EPI.
- Lecture de la feuille de tournée, interprétation des consignes.
- Contrôle du véhicule et équipements.
- Techniques de collecte et gestes de sécurité.
- Contrôle de conformité des déchets.
- Gestion des anomalies, hygiène et fin de tournée.
- Communication avec les usagers (sensibilisation au tri).
- Transmission des informations à la hiérarchie.

Répartition horaire indicative :

- 20h : Apports théoriques (sécurité, réglementation, consignes).
- 40h : Ateliers pratiques de collecte (simulations + terrain).
- 10h : Mise en situation évaluative.
- 10h : Debriefing, analyse de pratique et consolidation.



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques ponctués de travaux pratiques et de travaux collaboratifs

Mises en application des connaissances et compétences dans le contexte professionnel, assisté par le maître d'apprentissage en entreprise et le responsable de la formation

Entretiens réguliers entre le responsable de la formation et le maître d'apprentissage de l'entreprise destinées à réajuster les compétences acquises en centre de formation avec les tâches confiées au salarié en contrat d'apprentissage

Intervenants professionnels issus de l'activité du déchet et de la propreté urbaine.



MODALITES D'EVALUATION

Passage du Titre Professionnels ASGVD.



DISPOSITIFS DE SUIVI ET LIVRABLES

Bilans réguliers entre le responsable de la formation au sein du CFA, l'apprenti et le maître d'apprentissage



INCLUSION & HANDICAP

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

(referenthandicap@groupenicollin.com)



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

Le titulaire peut exercer ses activités sous la dénomination d'équipier de collecte, agent de tri, agent d'entretien d'infrastructure et d'agent d'accueil en déchetteries.

Code RNCP : RNCP41305

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41305/>

Indicateurs de résultats nationaux sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Nous offrons la possibilité de valider la formation par blocs de compétences.

Bloc 2 – Réaliser le tri des déchets, recyclables, secs, ménagers et assimilés sur des sites de traitement (55 heures)

Contenus principaux (référentiel C12 à C25, pages 6 à 10)

- Sécurité et organisation sur poste.
- Pré-tri : identification et retrait des déchets non conformes.
- Tri manuel : méthodes positif/négatif, reconnaissance des flux.
- Tri mécanisé : paramétrage, surveillance et arrêt de la chaîne.
- Caractérisation et pesée des apports.
- Enregistrement et traçabilité.

Répartition horaire indicative :

- 15h : Théorie (types de déchets, réglementations, hygiène/sécurité).
- 30h : Travaux pratiques en centre de tri (manuel et mécanisé).
- 5h : Étude de cas et exercices écrits.
- 5h : Mise en situation finale + évaluation.

Bloc 3 – Réaliser l'accueil, le contrôle et l'orientation des déchets sur des plateformes de réception (70 heures)

Contenus principaux (référentiel C26 à C40, pages 11 à 15) :

- Accueil et régulation des flux d'utilisateurs.
- Orientation, explication des règles de tri et communication adaptée.
- Contrôle des apports (conformité, traçabilité).
- Gestion des apports spécifiques (DDS, DEEE, amiante, végétaux, biodéchets).
- Gardiennage, ouverture/fermeture du site.
- Entretien du site, suivi des bennes et enlèvements.

Répartition horaire indicative :

- 20h : Théorie (accueil, réglementation déchèterie, déchets spécifiques).
- 35h : Mise en pratique en conditions réelles ou simulées (réception et tri).
- 10h : Gestion des conflits, communication avec les usagers.
- 5h : Évaluation finale (mise en situation + QCM).

Bloc 4 – Effectuer le nettoyage manuel et/ou mécanisé sur des espaces urbains (89 heures)

Contenus principaux (référentiel C41 à C52, pages 16 à 19) :

- Préparation de la prestation : lecture du plan, choix des outils, vérification des équipements.
- Nettoyement manuel : balayage, ramassage, évacuation des déchets, désherbage, entretiens spécifiques.
- Nettoyement mécanisé : coordination avec l'équipage, communication avec conducteur d'engins.
- Hygiène, sécurité, ergonomie et écoresponsabilité.
- Utilisation et dosage des produits de nettoyage
- Suivi et transmission des informations à la hiérarchie.

Répartition horaire indicative :

- 25h : Théorie (sécurité, hygiène, réglementation, techniques de nettoyage).
- 50h : Exercices pratiques (balayage manuel, engins mécanisés, situations réelles).
- 9h : Évaluations pratiques et écrites.
- 5h : Analyse de pratique et retour d'expérience



STATISTIQUES 2025-2026 :

Taux de réussite : 1ère session en cours

Taux d'insertion dans l'emploi : 1ère session en cours

Taux d'insertion dans le métier : 1ère session en cours

Taux de rupture promo : 1ère session en cours